*Remerciements sincères destinés à la communauté de Pessamit*

Kuei,

Je tiens à remercier du fond du coeur la population de Pessamit qui m'a si chaleureusement ovationné en cette fin d'après-midi du vendredi 6 novembre 2026. Tous ces klaxons, tous ces Pessamialnuts massés de part et d'autre de la longue rue Ashini, tous ces beaux mots à mon endroit, toutes ces larmes sur les joues mêlées aux sourires des enfants ont étreint ma voix et rempli mes yeux de larmes. Merci pour cette si belle manifestation de reconnaissance et cette grosse dose d'amour que vous m'avez si généreusement donnée. Et merci pour avoir su la capter et la diffuser car il est rare dans notre monde d'aujourd'hui d'assister à de pareils beaux moments.

Non je ne suis pas radié. Je n'ai rien commis de mal ou de répréhensible et mes patients se portent bien tout comme le médecin que je suis toujours. Je suis prêt à reprendre la place que j'occupais au dispensaire de Pessamit à tout moment. Cela n'exclut d'aucune façon l'arrivée d'autres médecins qui souhaiteraient, comme ce fut le cas pour moi il y a près de 35 ans, débuter l'exercice de la médecine parmi les Innus.

Il n'en tient qu'à la décision du Collège des médecins du Québec (CMQ), l'ordre professionnel auquel je suis rattaché. En lieu et place du « stage aux 27 objectifs » dont plusieurs, comme vous le savez, ont un lien avec l'administration des injections à ARNm modifié que je devrais, lors de ce stage, recommander à certaines catégories de patients dont les femmes enceintes, j'ai fait une proposition de perfectionnement clinique en 5 points le 7 août dernier. Cette proposition réaliste, atteignable et définie dans le temps est la suivante :
- revoir dans les trois mois tous les patients pour lesquels l'inspectrice et son expert, à l'étude de leurs dossiers, ont relevé des problèmes et corriger ceux-ci si ce n'est déjà fait,
- faire rapport au CMQ, pour chacun de ces patients, des correctifs apportés et de l'évolution clinique (leur état de santé) en explicitant ma démarche clinique,
- suivre l'atelier dispensé par le CMQ sur la tenue des dossiers,
- fournir les sources et les références médicales et scientifiques à l'appui de ma démarche clinique et des conseils prodigués à mes patients,
- me soumettre après coup à une nouvelle inspection professionnelle au moment jugé opportun par le CMQ, soit après 6 mois, soit après 1 an par exemple.

On peut et on doit toujours chercher à s'améliorer dans quelque domaine que ce soit. Encore faut-il que les objectifs visés soient atteignables et idéalement discutés avec le principal intéressé. Or ce ne fut pas le cas ici bien au contraire. Malgré mes représentations écrites et des rencontres avec des membres du CMQ depuis le 29 juin dernier, pas une virgule n'a été changée sur la nature du stage dont on m'impose la réussite. Et ma proposition citée plus haut a été balayée du revers de la main sans autre forme de procès. J'avais pourtant avisé le responsable de l'inspection professionnelle au CMQ dès le 1er juillet que je ne suivrais pas ce « stage aux 27 objectifs » par objection de conscience et en conformité avec le serment d'Hippocrate : Premièrement ne pas nuire. Car contrairement

au Dr Stanley Vollant qui s'en fait toujours le promoteur et leur en attribue des mérites en sa position d'administrateur de Santé Québec, j'ai constaté comme médecin clinicien sur le terrain non seulement l'inefficacité des injections à ARNm modifié mais surtout leur grande dangerosité. J'ai transmis à l'autorité sanitaire régionale les dossiers de près d'une quinzaine de ces patients ayant développé de graves problèmes de santé après avoir reçu ces injections. Cela s'appelle la pharmacovigilance. Aux yeux du CMQ, je ne devrais pas faire de telles associations et cela devient un objectif de stage à atteindre. C'est aller directement à l'encontre de mon devoir de médecin. Comment le Dr Vollant explique-t-il que seulement 14% des soignants au Québec ont reçu un « vaccin » contre la Covid en 2024-2025? (source : INSPQ, avril 2026). Les travailleurs de la santé ne font-ils pas partie des clientèles visées par les campagnes de vaccination au même titre que les personnes âgées et les « personnes » enceintes?

Je remercie chaleureusement les membres de la communauté de Pessamit qui ont vu à créer, faire circuler, et signer une pétition demandant au CMQ de me maintenir en fonction et de continuer à dispenser des services médicaux de qualité aux Pessamialnuts. Des copies seront envoyées à des représentants politiques afin qu'elles prennent note de la volonté du peuple innu de Pessamit. D'ici là, exigez de la direction des soins de santé que vos résultats d'examens soient vus et traités par un médecin puisque depuis le 7 novembre 2026 il m'est interdit de le faire.

Notez que je suis toujours inscrit au tableau de l'ordre à titre de membre actif (avec pratique limitée en raison du stage exigé de 15 jours ou jusqu'à atteinte de tous les objectifs). Je garde espoir que le CMQ acceptera ma proposition de perfectionnement clinique en 5 points décrite ci-haut ce qui me garderait en fonction auprès de vous comme vous le souhaitez et comme vous l'avez si bien démontré le 6 novembre dernier.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient s'adresser directement au Collège des médecins du Québec voici les coordonnées pour le rejoindre : courriel : deonto@cmq.org
tél. : 514 933-4441; sans frais 1 888 MÉDECIN (633-3246)
internet : https://www.cmq.org/fr/nous-joindre

Tshinashkumitin,

Simon Ruelland MD
Baie-Comeau, le 17 novembre 2026